

De la planification territoriale aux actions de terrain

Session du 20-21 octobre 2016

Montpellier



Introduction générale

Le Groupe de Travail Désertification est engagé depuis 2001 pour lutter contre les phénomènes de désertification et de dégradation des terres. La désertification, un processus complexe, aux multiples dimensions (climatiques, biophysiques et sociales), conduit à la fois à une baisse de la biodiversité et de la productivité du milieu et à l'appauvrissement des conditions de vie des sociétés humaines. Les conséquences de la désertification appellent une intervention à la fois sur la prise en compte des équilibres écosystémiques et sur les capacités de résilience des populations concernées. L'agroécologie est alors considérée par le GTD comme un levier possible d'action.

En 2013, le GTD publie un document intitulé : "Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables", dans lequel l'agroécologie apparaît telle qu'elle est pratiquée et vécue par ceux qui l'ont adoptée. Les remarques apportées dans cet ouvrage conduisent à penser que l'agroécologie est en effet un des moyens pour lutter durablement contre la dégradation de l'environnement, pour réduire la pauvreté et l'impact des crises alimentaires dans le monde. Il en ressort une vision engageante de l'agroécologie qui présuppose d'envisager une véritable transition en termes de développement agricole, particulièrement dans les territoires soumis à la désertification. Cette transition est possible dans la mesure où l'agroécologie prévoit de considérer l'activité agricole dans son ensemble selon une approche systémique, agro-environnementale, socio-économique et englobante. Une telle application suggère la mise en place de processus collectifs de négociation, de coordination, d'élaboration de projets ou de compromis.

L'ensemble des membres du GTD s'est ensuite engagé dans la réalisation d'un chantier thématique visant à favoriser une approche du développement des territoires à travers les principes de la transition agroécologique. Ce chantier, concrétisé par la production d'un guide d'accompagnement intitulé « Pour une transition agroécologique dans les territoires soumis à la désertification. Proposition d'une démarche d'accompagnement. », n'a pas pour objectif de rester centré sur la diffusion de bonnes pratiques à l'échelle des territoires, mais bien celui de proposer une démarche spécifique, s'appuyant sur les principes de l'agroécologie pour repenser le développement des territoires. Ce document présente ainsi une base d'informations permettant de déterminer les voies possibles d'engagement pour favoriser la transition agroécologique dans les territoires, et une diversité d'outils utilisés par ses membres dans leurs territoires d'intervention. Il s'appuie sur des éléments bibliographiques (scientifiques et techniques) et sur la capitalisation d'expériences des partenaires du GTD, à partir de projets se rapportant à la thématique. Ce qui en ressort résulte d'une réflexion menée à partir des éléments relatifs aux différentes visions partagées actuellement par les membres du GTD. Il se veut donc un point d'étape des discussions sur l'association des notions de territoire et d'agroécologie et est destiné aux acteurs du développement déjà engagés dans une démarche agroécologique et qui souhaitent s'investir pour aller plus loin dans les processus de transition.





Afin de compléter ce document d'accompagnement, les membres du GTD ont enclenché en 2016 une dynamique de partage d'expériences plus poussée sur les différentes méthodes et outils nécessaires à la transition agroécologique sous le titre : « Territoires et Agroécologie - Méthodes et outils ». Une première session a été organisée en octobre 2016 et a réuni 16 participants autour des questions de planification territoriale : "De la planification territoriale aux actions de terrain". Le document qui suit est un compte rendu des présentations et discussions qui ont eu lieu sur cette session et des différents outils qui ont été présentés. On s'intéresse donc ici à la phase de diagnostic du territoire, à l'élaboration des plans d'action, à la dynamisation économique et à la sécurisation des filières. Porté par Agrisud et le CARI, avec les contributions du GRET et d'AVSF, cette première session a permis de poser les bases d'une réflexion plus globale sur la cohérence nécessaire entre la demande en développement (issue de la planification territoriale) et l'offre de développement (issue des grandes réflexions internationales). Des réflexions qui restent ouvertes et qui ont le mérite de repositionner l'importance du rôle des ONG et collectivités en tant que société civile, dans les grands débats de politiques nationales et internationales de développement. Les réseaux comme le Réseau Sahel Désertification, dont le GTD fait partie depuis 2010 et qui a cofinancé cet atelier, deviennent alors des regroupements structurant forts, pour influencer sur les politiques de développement.



Partie I : Planification territoriale Caractérisation et plans d'action

Les territoires – des échelles pour comprendre et agir

Approche systémique et analyse croisée

Plans prioritaires communaux de sécurité alimentaire



Le diagnostic territorial à l'échelle villageoise



Les territoires – des échelles pour comprendre et agir

Pertinence d'une approche systémique

Pas un mais des territoires :

Il n'existe pas une forme de territoire mais des territoires organisés, contrôlés, vécus, appropriés et politisés.

Le territoire est un emboîtement complexe, fonctionnel et systémique de niveaux spatiaux interdépendants.

- ⇒ **Unité administrative** : expression d'un pouvoir politique circonscrit par des frontières
- ⇒ **Espace délimité par des traits socio-économiques** : système productif (outils de production, filières...) et environnement
- ⇒ **Espaces identitaires définis et circonscrits** : comportements et pratiques culturelles d'un groupe éprouvant un sentiment d'appartenance

(Réseau rural, 2013)

- ⇒ **Territoire** : espace multifonctionnel délimité pour l'adaptation et l'activité de sociétés humaines
- ⇒ **Terroir** : espace délimité par une appropriation identitaire
- ⇒ **Paysage** : traits, formes et caractères d'un espace donné

(Ecole des mines de St Etienne, 1999)

Pertinence d'une approche systémique

Agriculture et territoire :

Il semble pertinent d'intégrer au sein d'un territoire la plurifonctionnalité et la multi-dimensionnalité des agrosystèmes et des modes d'organisation.

Possibilité de définir un système territorial sur la base de plusieurs sous-systèmes dynamique et en interaction :

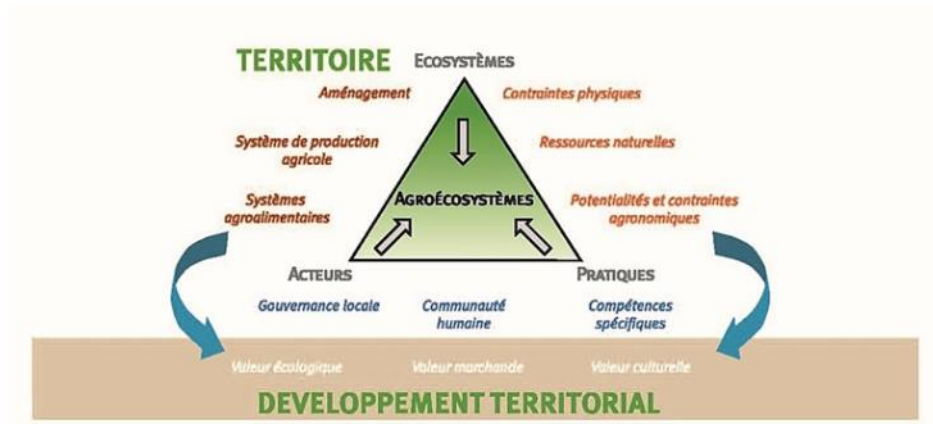
- ⇒ **Sous-système de l'espace géographique** : espace approprié par l'homme, aménagé et au sein duquel apparaissent des organisations spatiales et de multiples interactions (espaces naturels, anthropisés, sociaux, économiques et institutionnalisés)
- ⇒ **Sous-système « acteurs »** : dynamiques d'acteurs agissant consciemment ou non sur l'espace géographique

(Moine, 2008)



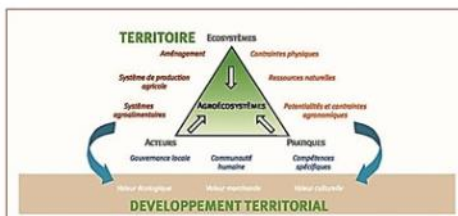
Pertinence d'une analyse croisée

Interrelations territoire/agroécosystèmes :



(Prévost et al., 2014)

Pertinence d'une analyse croisée



Pratiques/écosystème : le territoire dispose de ressources naturelles (sol, eau, biodiversité...) et présente des caractéristiques physiques (climat, topographie...).

Leur prise en compte participe à la détermination du potentiel productif, des contraintes et de l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement.

Ecosystème/acteurs : adaptation des acteurs locaux face à leur environnement. Les communautés s'organisent pour aménager l'espace et gérer durablement (ou pas) les ressources naturelles.

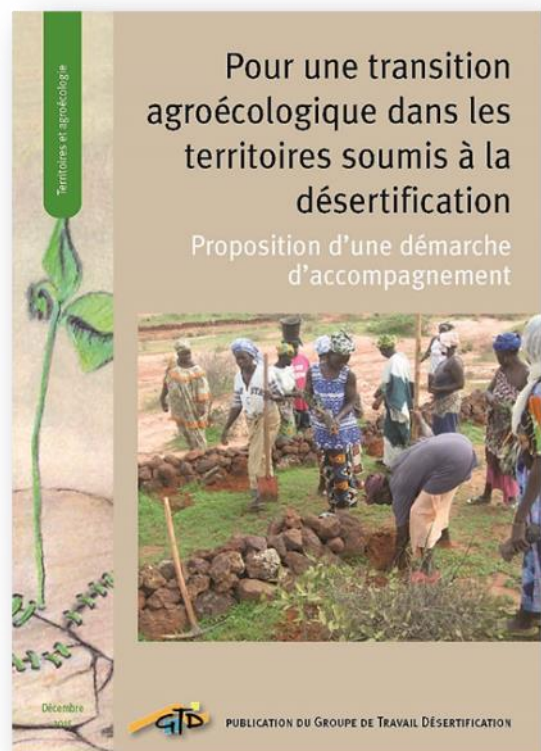
Acteurs/pratiques : processus de coordination, apprentissage, négociation et de régulation autour d'intérêts partagés ou divergents. Dispositifs d'action faisant appel à des compétences spécifiques (savoirs et savoir-faire) et à des profils d'acteurs multiples (paysans, techniciens, entrepreneurs, administrateurs...)

Ce que l'on retiendra...

Les approches agroécologiques territoriales impliquent la construction de **modes de développement agricole**, non pas basés simplement sur la duplication de pratiques plus respectueuses de l'environnement mais **basés sur la mise en place de systèmes de coopération et d'organisation des acteurs locaux** en suivant des **trajectoires écologiques et socio-économiques communes et résilientes**.



Pour aller plus loin →



Démarche d'élaboration des Plans prioritaires communaux de Sécurité Alimentaire - Haïti

Contexte

Présentation générale du Projet Sécurité Alimentaire Nord Haïti – Cap Haïtien

Objectifs généraux :

- ⇒ Lutter contre la pauvreté structurelle des populations, par une augmentation durable de leur sécurité alimentaire et de leur niveau de vie.
- ⇒ Favoriser la création d'activités génératrices de revenus pour les populations déplacées à cause du séisme de 2010.

Objectif spécifique :

- ⇒ Améliorer durablement la production des exploitations agricoles familiales et la mise en marché de leurs produits afin de générer des revenus et de satisfaire les besoins des marchés locaux.

820 familles de producteurs en situation d'insécurité alimentaire et de pauvreté chronique

3 Communes et services techniques (BAC), la Direction Départementale de l'Agriculture (DDA) et les ONG locales partenaires (Veterimed, Gradimirh)



Objectif de réalisation des PSA

Les Communes disposent de **Plans de Développement Communaux (PDC)** :

- ⇒ grandes orientations et objectifs globaux du développement communal
- ⇒ différents secteurs : agriculture, commerce, tourisme, environnement, santé...
- ⇒ axes stratégiques pour atteindre à long terme la vision du développement de la Commune.

La lecture des PDC ne permet pas toujours d'identifier les **priorités communales** en termes de zones géographiques, organisations de base présentes dans les localités, personnes ressources à contacter, projets concrets... pourtant nécessaires pour assurer la coordination des actions mises en œuvre par les partenaires au développement et les objectifs de développement territorial définis par les élus.

L'objectif du **Plan de Sécurité Alimentaire (PSA)** est donc d'élaborer avec les mairies un document devant permettre d'identifier des projets prioritaires et orienter les futurs partenaires au développement vers ces priorités.



La méthode

La réalisation d'un PSA requiert la mise en place d'une **approche participative** :

- ⇒ Assemblée représentative de toute la Commune
- ⇒ Différentes thématiques de SA abordées en plusieurs séances
- ⇒ Comptes rendus des différents groupes représentatifs des sections communales
- ⇒ Débats pour justifier et valider les différentes propositions



Les étapes

1. **Présentation de l'approche PSA à la mairie** : présenter les attendus d'un PSA, savoir s'il existe déjà un PDC et repérer quels sont les aspects à préciser au travers du PSA.
2. **Constitution de l'assemblée participante** : les PSA sont déclinés en projets prioritaires identifiés par thème et par zone. Il est donc nécessaire que l'assemblée puisse représenter ces deux aspects et pour cela :
 - ⇒ être composée de personnes représentantes de chaque zone ou section communale en nombre équivalent
 - ⇒ être composée d'un ensemble de leaders et personnes impliquées localement dans les actions traitées
 - ⇒ être composée des différents représentants de la fonction territoriale et des ministères concernés (maires et directeurs de mairie, ingénieurs communaux, commissions de développement, services techniques déconcentrés...)
 - ⇒ être composée d'hommes et de femmes

Il est important que l'assemblée définie au début suive toutes les séances de sorte à garder une cohérence dans sa manière de traiter les sujets et ne pas revenir systématiquement sur les thématiques abordées et projets validés. Cependant des participants supplémentaires peuvent être invités spécifiquement pour certaines thématiques en fonction de leur expertise.

3. Organisation de séances de travail avec l'assemblée :

- ⇒ Une première séance est destinée à expliquer à l'assemblée les enjeux de la sécurité alimentaire
- ⇒ Lors des séances suivantes les thèmes sont abordés à leur tour. Pour chaque thème, chaque groupe de l'assemblée fera un état des lieux et proposera les projets prioritaires lui paraissant les plus pertinents. La mairie, en tant que maître d'œuvre du développement local, pourra prioriser les projets selon sa stratégie.

> Il est important que les membres de l'assemblée comprennent que l'exercice répond à un enjeu communal et non simplement familial ou personnel.

> L'envergure et la faisabilité des projets sont des éléments clés : il faut donc varier pour ne pas décourager les partenaires en ne proposant que des investissements colossaux.

> S'assurer de l'équilibre du PSA et prioriser les zones les plus défavorisées pour ne pas concentrer les interventions potentielles dans les zones les plus faciles.

> S'assurer que les propositions entrent dans le cadre des documents stratégiques pouvant exister au niveau national et régional (exemple document stratégique de développement agricole).

L'assemblée réfléchit à la question suivante :

« Quelles sont les thématiques d'intérêt à développer pour orienter un partenaire au développement (dans le cadre du PSA) ? »

Pour aider l'assemblée, il peut être intéressant de décliner chacun des 4 piliers de la sécurité alimentaire (quantité, qualité, diversité, régularité) en activités concrètes ayant un effet sur :

- ⇒ la production,
- ⇒ l'approvisionnement des marchés,
- ⇒ la capacité des ménages à accéder aux denrées alimentaires.

L'assemblée élabore une matrice des activités prioritaires de sécurité alimentaire et les organise par grands thèmes

Ce sont ces domaines ou thématiques qui serviront d'architecture pour la construction du PSA. A noter qu'il est intéressant d'ajouter une thématique transversale « zone de précarité » afin de traiter ce point de manière à privilégier une intervention sur les zones défavorisées.



Activités prioritaires de sécurité alimentaire classées par thèmes	Thématiques identifiées
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Encadrement technique des producteurs pour améliorer durablement les rendements et les conditions de production (maîtrise des conditions de culture) ➤ Réduction du recours aux produits chimiques dangereux pour la santé ➤ Encadrement des producteurs pour l'introduction d'innovations culturelles et la consommation de nouveaux produits ➤ Amélioration des conditions d'hygiène et de stockage au niveau familial ➤ Encadrement des producteurs dans la mise en place de systèmes de cultures permettant des récoltes régulières et de programmes culturels innovants calés sur les besoins du marché ➤ Mise en place de structures limitant les dégâts saisonniers (lutte contre l'érosion) ➤ Diversification des productions locales en lien avec les besoins du marché 	Encadrement technique des producteurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'infrastructures permettant de cultiver d'autres produits (ex : irrigation pour les légumes) ➤ Mise en place d'infrastructures permettant de cultiver toute l'année et particulièrement en période de sécheresse 	Irrigation
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Désenclavement des zones de production pour faciliter leur contribution à l'approvisionnement du marché ➤ Amélioration du réseau routier pour faciliter l'entrée des denrées alimentaires produites à l'extérieur de la Commune ➤ Faciliter l'entrée des autres produits non produits dans la Commune (meilleures infrastructures pour les opérateurs économiques) 	Désenclavement
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration de la qualité des produits transformés ➤ Mise à la disposition des opérateurs économiques (producteurs, intermédiaires...) des infrastructures de transformation pour proposer d'autres produits et sous produits 	Transformation
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification des opportunités sur le marché par les producteurs locaux ➤ Amélioration des routes pour un meilleur approvisionnement du marché ➤ Mise en place des infrastructures de stockage et de redistribution des denrées ➤ Amélioration des conditions de stockage et de mise en marché des marchandises 	Marchés
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration de l'environnement (filières, services...) des entreprises pour les aider à se développer ➤ Mise à la disposition des producteurs des moyens nécessaires à la diversification des cultures : semences, outillages 	Autres services
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcement des activités économiques, si petites soient elles, pour en faire des entreprises rentables (générer des revenus aux familles) ➤ Amélioration des revenus des ménages par la promotion des activités économiques (AGR) en lien avec les besoins du marché 	Revenus des ménages
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation des ménages à la qualité des produits ➤ Sensibilisation des consommateurs aux nouveaux produits, aux bonnes règles d'alimentation (nutrition...) ➤ Réduction du recours aux produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement 	Sensibilisation des consommateurs

4. Modalités d'animation des séances :

Pour toutes les séances, l'équipe d'animation doit être composée d'au moins 2 personnes : 1 animateur, 1 secrétaire.

L'animateur : il est important que l'animateur connaisse bien la zone de manière à lui-même identifier les points de débats à soulever. Cependant, il doit se positionner en situation « d'ignorance optimale » pour ne pas donner des priorités à la place de l'assemblée, il est là pour animer le débat et modérer les propositions.

Le secrétaire : il prend les notes, positionne avec l'assemblée les points sur la carte, met en forme le document après les séances, prépare les grilles d'informations que les groupes devront collecter (nouvelles thématiques). Il est important que l'information soit traitée après chaque séance de manière à identifier tout de suite ce qui manque pour compléter à la séance suivante.

En fonction des moyens et du temps disponible l'équipe pourra :

- effectuer des visites de terrain et diagnostics pour valider les projets
- travailler avec la mairie à réalisation de dossier de financement pour la réalisation d'un projet prioritaire
- aider la mairie à concevoir des outils de suivi de la mise en œuvre des PSA

5. Traitement des thématiques

- ⇒ 4 à 6 séances et plus selon le nombre de thématiques retenues
- ⇒ Chaque séance est préparée à l'avance par les groupes de sections.
- ⇒ Lors des séances réunissant tous les groupes, chaque groupe présente les informations collectées.
- ⇒ Débats sur la validité des propositions de projets prioritaires. Dans ces débats, les maires jouent le rôle d'arbitre et peuvent orienter les choix en fonction de la stratégie communale.
- ⇒ Elaboration de fonds de cartes avec les projets identifiés pour les localités ciblées.
- ⇒ Commentaires stratégiques ajoutés si nécessaire pour donner des orientations supplémentaires.



Thématique traitée

PROJETS PRIORITAIRES DE TRANSFORMATION

Projet Sécurité Alimentaire et lutte contre le chômage - Nord-Est
Commune de Limbé, Limbé et Big Limbé

Infrastructures existantes et description de leur état

Projets prioritaires et organisations avec qui travailler

Carte présentant les infrastructures existantes et projets de nouvelles infrastructures

Commentaires sur des éléments importants ou prioritaires à prendre en compte pour mettre en œuvre un projet de transformation dans la Commune

Sections	Infrastructures existantes	Projets prioritaires et organisations de contact
Lère	> Casoveries : La coupe Joseph (SC1) (5 dont 1 seule équipée), Dominique (1) (3 non équipées), Fremont II (SC3) (3 non équipées)	> Equiper les casoveries existantes en moulin à mamba • Millert : réhabiliter la casoverie (MPTL, CA)
Déne	> Présence de petite transformation traditionnelle familiale mais aucune unité d'importance.	• Garde champêtre : créer 1 casoverie, 1 moulin à mamba, 1 unité de transformation de fruits (OPDS) • Massabiel : créer 1 casoverie et 1 moulin à mamba (MOPAB)
Séne	> Casoveries : La coupe Limbé (C1) (équipée), Cacante (ZC2) (2 équipées) > Moulin à riz : Gros chaudière (M2) > Moulin à cacao : Acul Jeannot (M6)	• Carrefour gros chaudière : créer 1 Moulin manoir (PJDD, AGJ) • Pénier : créer 1 unité de transformation de fruits (agrumes, mangue) (OGFI) • Acul Jeannot/Neveu : créer 1 casoverie (OJDA, KOTAL)
Énéne	> Casoveries : Cardac (C3) (équipée, état moyen), Pelatan (C2) (équipée, bon état), Modieu (C3) (non équipée) > Transformation de fruits : Pelatan (P3) (non fonctionnelle) > Transformation café/cacao : Moreau (TC1) et Pelatan (TC2) (cacao), Modieu (TC3)(café)	• Pelatan : réhabiliter unité fruits (MFP, KIF) • Simolo : créer 1 Moulin Mamba (C4L, NFM (ancien USAL, ATAL)
Séne	> Petit moulin à mamba au centre ville de camp coq (M4) > Casoverie équipée : Garde Cognac (C3) (Etat moyen), Blondieu (C3) (en panne) > Transformation manioc doux en jus : Camp coq (M4)	> Blondieu : améliorer la casoverie (Té assans) > Camp Coq : renforcer le moulin manioc doux (OPD) • Roche paei (zone bédori) : créer 1 casoverie (OPDS, OPPI) • Blondieu/Garde Cognac : créer 1 unité de transformation cacao (MDOG, C15L, OPPI) • Dans à la rue : créer 1 unité de transformation fruits (KES, KOREPA)
Géne	> Casoverie: Rimbert (C) (non équipée, mauvais état) • Casoveries familiales	• Rimbert : équiper et améliorer bâtiment casoverie et créer 1 unité de transformation de fruits (OPPI) • Focuis : créer 1 casoverie (OPP) • Déne : créer 1 Casoverie (C14L)

Beaucoup d'unités de transformation se sont arrêtées faute de capacité des organisations à maintenir le matériel motorisé. Un partenaire s'apprête à mettre en place ou réhabiliter une unité de transformation dot d'équipement que les associations disposent des capacités de gestion (stabilité, transparence...) et restent en un « fond de secours » leur permettant de placer les matériels les plus chers (ou user de l'apport suffisant pour obtenir un prêt auprès d'un institut bancaire). Multiplier infrastructures de petite envergure avec des outils moins puissants facilite la durabilité du outil de transformation remis sur installations. Dans le même temps cela multiplie les points de collecte pour les acheteurs. Il faut trouver un équilibre entre ces deux points déterminants.

Classement par section communale

6. Finalisation et validation du document PSA:

Elaboration du document martyr

Remise à chaque groupe pour correction

Séance de validation

Remise du document finalisé à la mairie (Maître d'ouvrage) et aux participants

7. Utilisation du document :

Ce document doit être présenté à tout acteur intervenant dans la Commune (ou souhaitant le faire) de manière à l'orienter dans ses choix de zone et de nature de ses projets. Ce document ne dispense pas les partenaires techniques de réaliser leurs diagnostics pour valider les propositions faites.



8. Mise en œuvre des PSA :

⇒ 3 PSA réalisés dans le cadre du projet avec les Communes de Bas Limbé, Limbé et Limonade.

⇒ 48 projets issus de ces PSA mis en œuvre avec le concours des mairies (irrigation, unités de transformation, boutiques de semences...)

⇒ PSA présentés aux partenaires financiers et aux ministères : promotion de l'approche et obtention de fonds pour la mise en œuvre de sous projets : unité de transformation de Bory financée par l'Ambassade de France, cassaverie d'Acul Jeannot financée par la Fondation Entreprise et Solidarité, cassaverie Dubout financée par OXFAM

	Bas Limbé	Limbé	Limonade
Zones préaires prioritaires touchées	2 : Beaulieu et Bory	2 : Acul Jeannot et Modieu	1 : Chabanon et Déréal
Encadrement agricole (Bilières prioritaires renforcées)	4 : manioc, banane, riz, pois	3 : Manioc, pois, igname	7 : patate, manioc, légumes, pistache, igname, banane, pois
Projets d'irrigation	2 : captages à Beaulieu et Létiro pour des petits jardins maraichers	2 : périmètres maraichers collectives à Modieu et Acul Jeannot	
Projets de transformation	2 : construction cassaveries de Bory et de Létiro	1 : construction cassaverie d'Acul Jeannot	2 : construction cassaverie Dubout/ Pister et Moulin mamba Dubout
Amélioration des voies de communication	2 : Axes Bory-Port Margot et Bory-Beaulieu-Sidurant	1 : Route Acul Jeannot	
Mise en place des services agricoles	3 : boutiques de semences de Létiro (2) et Bory	2 : boutiques de semence 3ème et 4ème section	3 : renforcement AKEP pour appui technique aux producteurs de Pister, boutiques de semences de Bois de Lance et Dubout
Promotion des produits locaux		1 : Appui à la foire agricole de Limbé	
Appui aux activités économiques	2 : formation des comités utilisateurs de s unités de transformation, formation éleveurs en cuniculture	4 : promotion jardin maraicher familial, appui technique en élevage cunicole, amélioration de la disponibilité en fourrage	2 : mise en place de pépinières et renforcement de la production fourragère en zone de pente
Total de projets : 48	17 projets	16 projets	15 projets

Questions / réponses d'éclaircissement :

Contraintes concernant la langue et niveau d'alphabétisation puisque le travail est en partie sur documents écrits → Il y a 2 langues en Haïti (français et créole), mais tout le monde parle créole. Les documents ont été rédigés en français et les débats ont été conduits en créole

Concernant les projets mis en œuvre : sont-ils financés ? → Identification d'une cinquantaine de projets par plan : 48 sur 150 ont été financés.

Combien de temps au total, pour élaborer PDC et PSA ? Comment ont-ils été financés ?

→ 4 à 6 semaines de travail effectif correspondent à 4 à 6 séances

→ Période : 1 mois pour fixer avec les mairies, plus 6 semaines, 1 mois pour valider : Donc 3 à 4 mois pour le tout.

→ Coût de l'étude pour l'élaboration d'un PSA : environ 2500€ en coût direct + 3000€ en personnel (financé par la région Aquitaine).

→ Ne pas considérer le PSA comme un outil projet mais comme un outil de gestion territoriale pour la commune.

Technique d'animation et choix de l'Animateur : Doit-il être un spécialiste du domaine ? Quelles méthodes d'animation ?

→ L'animateur ne doit pas être spécialiste mais il doit maîtriser le domaine pour pouvoir recentrer le sujet, ne pas oublier des éléments clés.

→ Il doit pouvoir orienter les débats et apaiser les tensions éventuelles entre acteurs ou groupes d'acteurs.

→ Il doit savoir rester neutre face à un groupe hétérogène d'acteurs.

→ Il doit avoir une reconnaissance sociale et des compétences de l'animateur par la communauté. La communauté doit avoir le sentiment que le processus est guidé.

→ Les animateurs sont salariés du projet et non de la communauté (objectivité).

→ Travail sur le visuel : élaboration d'une carte, placement des éléments... : Animation participative et créative.

Agrisud a-t-il guidé, proposé ce que devait être les priorités ? Quelle gestion des intérêts individuels et collectifs ?

→ Il n'est pas idéal de donner une liste des priorités.

→ Il a des tensions, des intérêts divergents : arriver à rester dans la neutralité est parfois compliqué.

→ Matrice des priorités : un vote sur les priorités est nécessaire.

Pour aller plus loin

⇒ Fonds documentaire : [Agrisud_1a-Capitalisation_Méthode PSA.pdf](#)

⇒ Fonds documentaire : [Agrisud_1b-PSA Haïti-Limbé.pdf](#)

Contexte

- Aménagement du territoire en Haïti = lutte anti-érosive + usage de la terre + ressources du milieu + infrastructures + services à la population
- Projet UE 2007-2010 dans le sud-est Haïti
- AVSF
- Mouvement social CROSE
- Gestion des ressources naturelles et utilisation raisonnée d'un territoire, bonne gouvernance locale.



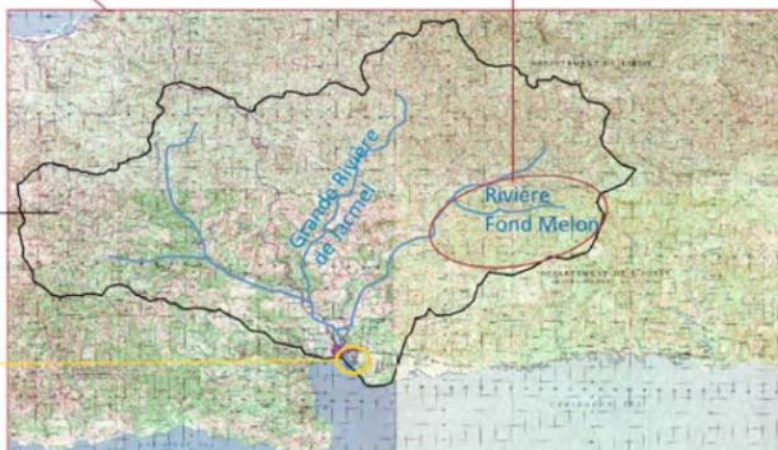
- Maquette = point de départ du dialogue entre différents acteurs concernés par le développement et l'aménagement de la zone représentée.



Localisation de la zone du projet et des zones représentées sur les maquettes en 3D.

Bassin versant de la rivière Fond Melon (maquette 1 et 3)

Bassin versant de la Grande rivière de Jacmel (maquette 2)



Ville de Jacmel



La cartographie participative

Objectifs:

- rendre les informations accessibles à des groupes défavorisés et marginalisés pour renforcer leur capacité à analyser, communiquer leur connaissance spatiale sur leur environnement.
- connaissance spatiale indigène est géo-référencée et permet aux communautés d'engager un dialogue sur des thèmes précis avec des autorités ou d'autres intervenants extérieurs, ainsi qu'à l'intérieur de la communauté.

Modalités de mise en œuvre de la maquette 3D

1. Introduction à l'idée de la maquette auprès des acteurs du territoire
2. Précision des objectifs et planification générale de l'activité
3. Préparation de l'atelier de construction de la maquette
4. Construction du relief
5. Report des informations sur la maquette
 - Repérage et familiarisation par l'identification des sommets, puis cours d'eau, puis sources, écoles...
 - Occupation des surfaces
 - Préparation de la légende qui reflète bien le langage vernaculaire

! Echelle de la maquette

Les étapes d'animation

1. Compréhension du relief et repérage dans l'espace représenté (sommets, puis vallées avec cours d'eau, puis lieu d'habitation, puis lieu de la maquette, puis parcours connu). ! Toucher la maquette
2. Compréhension de la légende: code des symboles et des couleurs
3. Du diagnostic à la proposition:
 - Rappel et précision du contexte et de la question à laquelle on veut répondre
 - Approche générale de la question sur la maquette: bien identifier les zones concernées par la question
 - Précision et formulation d'une proposition bien localisée sur la maquette
 - Accord de tous ou de la majorité

! Rôle de l'animateur





Avantages, inconvénients et limites

Avantages: Bonne compréhension de tous les acteurs (lecture facilitée pour les analphabètes). Représentation mentale de l'espace par le relief est plus efficace, c'est l'élément clé. Apprentissage collectif fort.

Inconvénients: temps, main d'œuvre, logistique, immobilité de la maquette, prix.

Limite: perception de l'environnement par les participants, représentation qui porte de nombreuses imprécisions car certaines infos sont sujettes à interprétation (ex: potentiel agricole d'une terre).

Vue globale très satisfaisante du territoire représenté, des usages pratiqués, de ses potentiels et ses limites, **mais ne remplace pas l'observation directe sur le terrain avant de mener une action.**

Différents usages et valorisation de la maquette

- **Pour le pilotage d'un projet:** prendre les décisions pour la mise en place des activités, les chiffrer et les localiser, choix techniques.
 - Prioriser les activités à mettre en place
 - Partager équitablement les aménagements
 - S'assurer d'une meilleure compréhension des activités proposées (parcelles de choux et ravines à traiter)
 - Suivre l'avancement des activités

- **Pour un plan d'aménagement et de développement, définition et localisation:**
 - Des infrastructures minimales de services à la population (route, marchés, dispensaires, écoles...)
 - Des systèmes de production durable en lien avec le potentiel agronomique des sols et les risques érosifs (redistribution des usages agricoles, sylvicoles et élevage)

Importance de la participation de tous les acteurs



Maquette 3D comme outil de diagnostic et d'échange, de propositions pour aider à la définition d'actions et de politiques à plus grande échelle.

Société civile organisée qui participe à l'élaboration des plans d'action + des autorités compétentes qui participent à la démarche + des organismes de coopération internationale pour appui technique et financier.

Questions / réponses d'éclaircissement :

Cette cartographie utilisée dans le cadre d'un projet ? Est-elle reproductible sur des échelles territoriales plus larges ?

→ La première maquette à l'échelle du territoire du projet a été faite avec les acteurs directement liés au projet. Les acteurs ont trouvé cet outil adapté (membres du mouvement social, fédération des organisations locales, paysans, familles et élus locaux). Cela a mené à réaliser une deuxième maquette à l'échelle du bassin de la Grande rivière de Jacmel puis des maquettes thématiques à plus petite échelle.

Impact de l'utilisation de cette maquette ?

→ la maquette a permis de concevoir le projet d'aménagement.

Quel est l'intérêt dans une démarche participative (investissement temps, travail et coût important) ?

→ les gens peuvent se repérer sur de petite surface. En cas de grande surface, les points de repère ne sont plus les mêmes et la maquette ne sert pas à concrétiser l'action, mais plus prendre du recul.

→ Particulièrement pertinent dans le cas de zones de relief. il est important de « pouvoir toucher du doigt » le territoire et sa représentation.

Nombre de personnes ayant travaillé sur la maquette ?

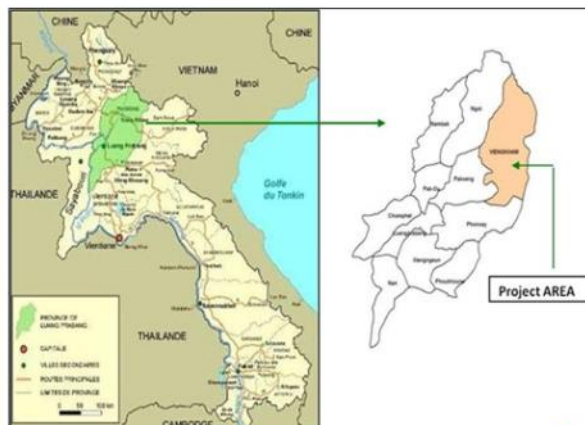
→ 45km² (1m/2m), 2000 bénéficiaires directs, 25 écoliers et 80 paysans qui ne sont pas forcément restés sur toute la durée de réalisation de la maquette.

Pour aller plus loin :

⇒ Fonds documentaire : [guide_construction_participative_maquette3d_avsf_2013](#)

Contexte

- ⇒ Province de Luang Prabang
- ⇒ 36 villages concernés entre 2011 et 2016
- ⇒ Equipe composée de techniciens du district de Viengkham (agriculture et forêts, gestion foncière)
- ⇒ Projets d'Agrisud International "Sécurité alimentaire, foresterie et agriculture de montagne dans le district de Viengkham"



Cette activité est née du partenariat entre Agrisud, l'IRD, le CIFOR et le NAFRI en 2011. Le challenge était d'assurer la participation villageoise et une totale compréhension du processus de planification.



La méthode initialement mise au point a rapidement été complétée par la réalisation de monographies villageoises et de plans d'action.

Attendus

- ⇒ Renforcer la capacité des agents du District pour faciliter la planification du développement rural en conduisant des diagnostics, des plans participatifs de gestion des territoires et des plans d'action villageois
- ⇒ Créer des opportunités pour les villageois d'exprimer leurs besoins, de proposer des activités adaptées à leur situation réelle
- ⇒ Permettre aux villageois de devenir des négociateurs informés des processus de planification
- ⇒ Fixer des limites claires aux territoires villageois afin d'éviter des conflits inter-villageois dans le futur
- ⇒ Décider du classement des forêts (conservation, protection et production), de l'usage des espaces agricoles et mettre en place des règlements villageois
- ⇒ Sécuriser les droits d'usage et modes de tenure fonciers

Démarche

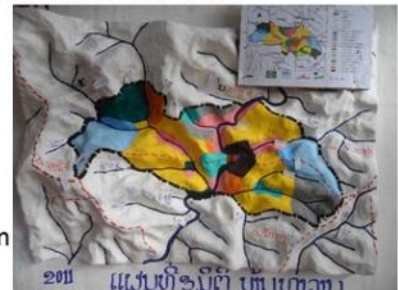
1. Réunion villageoise et élection d'un Comité de gestion des terres
2. Collecte des données socio-économiques
3. Fabrication d'une carte du territoire en 3D
4. Délimitation GPS des limites du territoire et validation par les chefs de villages riverains
5. Jeu de rôle "PLUP Fiction"
6. Zonage participatif
7. Pérennisation et rôles du comité de gestion des terres et agrément du PLUP par les autorités du district
8. Présentation du PLUP au village en plénière associant les chef des villages riverains et les autorités administratives
9. Réalisation du Plan d'action villageois (VAP)



Focus sur l'élaboration de la carte 3D

Réaliser une carte 3D du territoire villageois :

- ⇒ Carte topographique 1/50⁰⁰⁰ imprimée 80 x 80 cm
- ⇒ Plaques de carton découpées sur les courbes de niveau et collées les unes sur les autres en commençant par les plus basses altitudes
- ⇒ Bandes de plâtre médical épousant le relief afin de créer une surface régulière.
- ⇒ La carte 3D servira à localiser les limites du village et le zonage du territoire



Questions / réponses d'éclaircissement :

Pourquoi le PLUP Fiction ?

→ importance de se détacher de son territoire pour respecter les équilibres entre les différentes activités. Réfléchir en dehors des contraintes territoriales .

Comment se fait la détermination des ratios imposés entre les différentes zones d'usage ?

→ les ratios sont fixés par décision gouvernementale. Les ratios sont appliqués avec une marge de négociation et de pondération d'un territoire à l'autre .

Dans ce type de contexte qui sont les acteurs ?

→ les ONG d'appui (Agrisud, GIZ...), les comités villageois, les autorités du district, la recherche scientifique (IRD, CIFOR, NAFRI).

Quelle est la collaboration avec la recherche dans l'élaboration de la méthode et la mise en œuvre des PLUP ?

→ Pour la mise au point de la méthode un partenariat avec l'IRD/CIFOR/NAFRI a été activé. Cette méthode a été testée (villages pilotes), a permis de former des équipes et a été étendue à 26 villages .

Y a-t-il une logique inter-villageoise ?

→ Chaque village élabore son PLUP. Les discussions inter-villageoises sont principalement liées à la délimitation officielle des limites de territoires et éventuellement à l'accès aux sources.

Pour aller plus loin :

⇒ Fonds documentaire : [Agrisud_2-PLUP_Viengkham-Laos.pdf](#)

⇒ Fonds documentaire : [PLUP HandBook-IRD Laos.pdf](#)

Analyse transversale

Sur l'ensemble des illustrations de cette première partie, un travail d'analyse transversale a été réalisé. Il permet de sortir des cas et d'en extraire des enseignements et recommandations, sur la base de l'intérêt de ces démarches et outils, de leurs limites, et d'en dégager les points d'attention indispensable à la réussite de leur utilisation.

Intérêt des démarches et outils proposés

- ⇒ Approprié et validé par la population et la collectivité
- ⇒ Associe les jeunes générations : importance de l'implication des enfants
- ⇒ Soucis d'efficacité lié à la mise en cohérence
- ⇒ Fonction d'apprentissage et de co-construction
- ⇒ Prend en compte la dimension politique du territoire
- ⇒ Permet introduire des marges de manœuvre dans les négociations
- ⇒ Valorise la connaissance des populations locales : cartographie participative en Haïti
- ⇒ Sacralisation du produit fini (CP, PSA...) comme travail établi avec et par la population

Limites et contraintes des démarches et outils proposés

- ⇒ Problème d'une vision à court terme vs vision prospective long terme
 - Nécessité de combiner les 2 visions
 - Trouver les bons équilibres pour que tout le monde y trouve son intérêt, pour que les gens trouvent des solutions à CT pour leur problématique mais aussi à LT.
 - A gérer pendant les phases d'animation et la hiérarchisation des priorités.
- ⇒ Densité de population basse et grands espaces amènent à une difficulté de gestion
- ⇒ Faible capacité de mise en œuvre des plans d'action
- ⇒ Attention au pilotage par offre
- ⇒ Dimension territoire peut être facteur limitant (PLUP)
- ⇒ Démarches qui demandent beaucoup de temps

Recommandations et points d'attention à la mise en oeuvre

- ⇒ Intérêt collectif doit primer sur l'intérêt individuel
- ⇒ Importance du choix de l'animateur : reconnaissance sociale et technique, neutre, averti, capable de mobiliser des outils participatifs et itératifs, réel animateur/facilitateur
- ⇒ Qualité d'interlocuteur (matrice influence/importance...)
- ⇒ S'assurer de la bonne compréhension et communication
- ⇒ Penser aux problèmes de la communication (langue, supports...) : s'adapter au contexte
- ⇒ Favoriser le travail sur les zones vulnérables et marginalisées.
- ⇒ Prendre en compte des types d'acteurs différents (Jeunes, genre, ethnies...).
- ⇒ Importances des relations interterritoriales à prendre en compte : fixer les limites des territoires avec les territoires riverains
- ⇒ Penser à l'accompagnement dans la gestion des infrastructures postérieurement
- ⇒ Penser aux transitions de personnel au niveau des collectivités locales/décideurs locaux : continuité des décideurs/acteurs locaux
- ⇒ Ne pas oublier d'intégrer les coopérations sur ce genre projet
- ⇒ Fixer des priorités avec des critères partagés
- ⇒ Valider avec la population et la collectivité
- ⇒ Restituer à tous les participants

Partie II : Planification territoriale - Economie et filières

La dynamisation économique des territoires



Madagascar

L'accompagnement et la sécurisation des filières



Myanmar et



Sénégal

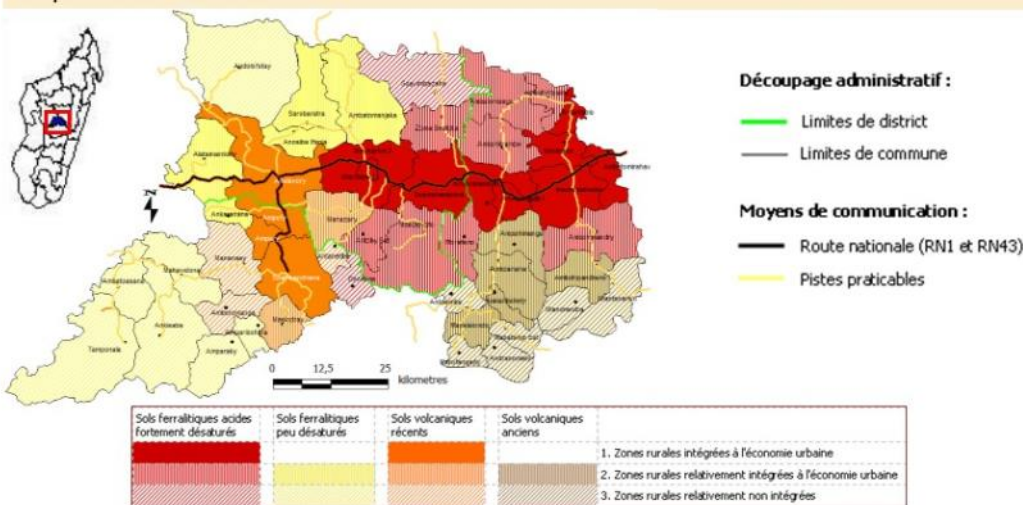
Diagnostic agricole territorial et filières porteuses à Madagascar

Contexte

ORIGINE DE LA DÉMARCHE

Démarche de développement régional à long terme.

À l'origine de cette démarche : des agriculteurs en demande de professionnalisation, 2 régions - l'une Malgache (Itasy), l'autre Française (Aquitaine) et 1 programme de coopération décentralisée.



Objectifs

OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC

Trois objectifs majeurs :

- * Identifier les axes prioritaires de développement agricole
- * Alimenter la réflexion sur les besoins de renforcement de compétences
- * Réaliser des plans d'action par filière en fonction des contraintes identifiées et des potentiels de développement

DIAGNOSTIC PLURI-ACTEURS

- 1 – Description du **contexte de production agricole régional** : échelle des exploitations et l'échelle des filières et plusieurs angles de vue : technique et économie de la production, organisation des filières/acteurs
- 2 – Analyse des informations pour identifier les **atouts et les contraintes** et proposer une **démarche d'appui au développement agricole** adaptée.
- 3 - Orientation des **stratégies de développement agricole**, à la fois par les exploitants et leurs organisations, par les services techniques régionaux et par les opérateurs de développement intervenant dans la région.

Démarche

1. Etat des lieux de l'agriculture en Itasy
2. Productions et calendriers agricoles, systèmes de cultures dominants et marchés
3. Typologie des exploitations agricoles
4. Analyse systémique des contraintes aux niveaux : technique, économique, environnemental et structurel
5. Axes d'intervention aux différents niveaux
6. Identification des filières à fort potentiel de développement : riz, tomate, oignon, maïs, ananas, papaye et pomme de terre
7. approfondissements par filière :
 - ⇒ La culture et les itinéraires techniques
 - ⇒ L'économie de la production
 - ⇒ La commercialisation : circuits, prix, calendriers
 - ⇒ Les principaux axes d'amélioration
8. Restitution aux parties prenantes : agriculteurs et organisations professionnelles, services techniques déconcentrés, région Itasy, OSC régionales

LA TOMATE DANS LA RÉGION ITASY

La tomate (préparation exclusive, famille des solanacées)
Cultivée comme une plante annuelle, la tomate est cultivée pour ses fruits dont la taille et la couleur varient d'une variété à l'autre. Elle est communément connue sous différents noms : la tomate « tomate », la tomate « tomate de la région », la tomate « tomate de la région ».

Production de la tomate
Température : 22 à 28°C
Le sol doit être humide et bien drainé.
Durée du cycle : 4 à 5 mois

Différentes variétés de tomates sont cultivées, elles se distinguent par leur goût :

- Les variétés à **petit déterminé** (démarrage) sont présentes dans la région de Itasy, notamment dans les communes de Itasy, Tsiararua, Itasy, Itasy.
- Les variétés à **grand déterminé** (démarrage) sont cultivées dans les communes de la région de Itasy.

Production de tomate dans Itasy en 2007

Commune	Superficie (ha)	Production (kg)
Itasy	100	1000
Tsiararua	100	1000
Itasy	100	1000
Itasy	100	1000

Exemple de la filière riz

LE RIZ DANS LA RÉGION ITASY

Riz (Oryza sativa, famille des graminées)
Le riz est la céréale la plus cultivée dans le monde. Elle est principalement produite dans les zones à faible altitude. Elle est produite pour la consommation humaine et animale.

Production de riz
Le riz est la céréale la plus cultivée dans Itasy. Elle est produite dans les communes de Itasy, Tsiararua, Itasy, Itasy.

Production de riz dans Itasy en 2007

Commune	Superficie (ha)	Production (kg)
Itasy	100	1000
Tsiararua	100	1000
Itasy	100	1000
Itasy	100	1000

TECHNIQUES DE PRODUCTION

1. Préparation des semences
- Sélection des semences
- Sélection des semences
- Sélection des semences

2. Préparation du sol
- Labour
- Labour
- Labour

3. Récolte
- Récolte
- Récolte
- Récolte

COMMERCIALISATION

Flux de produits de la riziculture 2007

Fluctuation des prix du riz en 2007

CONTRAINTE MAJEURE
Le riz est la céréale la plus cultivée dans Itasy. Elle est produite dans les communes de Itasy, Tsiararua, Itasy, Itasy.

ECONOMIE DE LA PRODUCTION

1. Répartition des coûts

2. Analyse des coûts et bénéfices

PRINCIPAUX AXES D'AMÉLIORATION

CE QU'IL FAUT RETENIR

Le riz est la culture prioritaire à Madagascar. A l'heure actuelle, les itinéraires techniques traditionnels ne permettent pas d'obtenir de hauts rendements. Il apparaît que les pratiques de riziculture améliorée (SRI : Système de Riziculture Intensif et SRA : Système de Riziculture Amélioré) permettraient d'augmenter nettement la production. Néanmoins, ces techniques nécessitent plus de main d'œuvre et une meilleure gestion de la fertilité et de l'eau. Une meilleure maîtrise des besoins en trésorerie et de leur couverture devrait permettre aux producteurs de conserver leur riz pour le mettre sur le marché aux périodes de prix plus élevés.

1. ASPECTS GÉNÉTIQUES

- ⇒ Planter des variétés améliorées à cycle court et paille courte en contre-saison (de juillet à décembre) et des variétés améliorées à cycle long et paille courte ou moyenne en grande saison (de novembre à mai)
- ⇒ Effectuer une sélection massale des souches ayant un bon tallage et produisant de bons grains, et suivre les règles de production semencière (coopération étroite avec le laboratoire de semences DRDR)
- ⇒ Renouveler tous les 3 cycles de production les semences provenant d'une même souche

Thermothérapie : traitement des semences



Repiquage au stade jeune



L'utilisation du rayonneur



Repiquage en ligne et au carré (25cmx25cm)



Sardage à la serieuse



2. ASPECTS TECHNIQUES

- ⇒ Effectuer une thermothérapie et pré-germination des semences avant semis
- ⇒ Maîtriser les techniques de pépinières (pépinière en plate bande avec utilisation de feuilles vertes pour produire la chaleur en saison froide, bien fertilisée et bien entretenue)
- ⇒ Améliorer la lutte agronomique contre les mauvaises herbes (labour après récolte, drainage en saison sèche, cultures de contre-saison, émottage puis submersion avant le hersage final)
- ⇒ Procéder à un labour profond des parcelles (> à 20 cm) pour recycler les éléments lessivés
- ⇒ Effectuer un planage rigoureux avant repiquage pour assurer la bonne maîtrise de la lame d'eau dans la parcelle (SRI)
- ⇒ Améliorer la pratique du repiquage (i) en SRI (en ligne et en carré plus de 25 cm x 25 cm avec des plants à 2 feuilles et 1 brin) pour les rizières à bonne maîtrise d'eau et (ii) en SRA (en ligne de 15 cm x 20 cm ou 20 cm x 20 cm, avec des plants de moins de 30 jours d'âge) pour les rizières dont l'eau est difficilement maîtrisable
- ⇒ Utiliser le rayonneur pour accélérer le repiquage
- ⇒ Procéder à une fertilisation de fond avec du fumier ou de compost (peut être remplacée par la fertilisation de la culture de contre-saison qui précède le riz)
- ⇒ Procéder à une fertilisation d'entretien en compost au deuxième sarclage complétée si nécessaire avec de l'engrais composé (NPK)
- ⇒ Effectuer les sarclo-binages fréquemment, à 3 reprises minimum

3. ASPECTS ÉCONOMIQUES

- ⇒ Vente du produit au moment où le prix est élevé (période de septembre à mars) : augmentation de la production, limitation de la vente au moment de la récolte, diversification des systèmes par l'introduction de spéculations génératrices de trésorerie additionnelle sur la période d'avril à juin



Chers amis,

Nous savons tous que notre belle région Itasy assoit son développement sur la valorisation de ses nombreuses ressources naturelles et le dynamisme de son monde rural.

A cet égard, l'agriculture est donc considérée comme un pilier de notre essor économique et une priorité indiscutable de notre région.

Pour soutenir efficacement les dynamiques paysannes existantes sur notre territoire, nous avons donc voulu faire appel à une expertise reconnue.

A cet effet, et avec le soutien du conseil régional d'Aquitaine, nous avons choisi de faire confiance à Agrisud International, en tant qu'acteur expérimenté de la professionnalisation paysanne.

Depuis 2008, ce partenariat a permis d'apporter d'importantes innovations que ce soit à travers le développement de techniques agro-écologiques appropriées à notre terroir, mais aussi à travers l'appui socio-organisationnel aux producteurs.

Renforcer la commercialisation de leurs produits et produire en conséquence, tel est le défi de nos paysans. Car nos producteurs sont avant tout des entrepreneurs.

C'est d'ailleurs cette conception qui fait toute la spécificité de l'approche d'Agrisud et également son succès dans notre région.

La Région Itasy est donc heureuse d'apporter son soutien à Agrisud, à travers la diffusion de ce document diagnostic qui témoigne d'une véritable volonté d'accroissement de l'entrepreneuriat agricole sur notre territoire.



ANDRIAMALAVONJY Solomanoro

Questions / réponses d'éclaircissement :

Chaque filière identifiée comme porteuse est-elle analysée de la même façon ?

→ Les différentes filières sont abordées de la même manière (mêmes blocs d'information) mais les contenus sont adaptés à chacune d'être elle.

Destinataires du diagnostic ?

→ Plutôt les autorités locales mais une restitution du diagnostic a été faite à tous les acteurs (producteurs, premiers maîtres exploitants, services déconcentrés, chefs de villages).

→ Restitution au niveau national, le Ministère de l'agriculture étant partenaire.

Limites dans la mise en œuvre et la pérennisation ?

→ L'analyse a permis de caractériser le territoire et d'identifier des axes de professionnalisation mais il y a des évolutions dans le territoire qui appellent des actualisations... avec quel budget ?

Quelle prise en compte des aspects sociaux dans le diagnostic ?

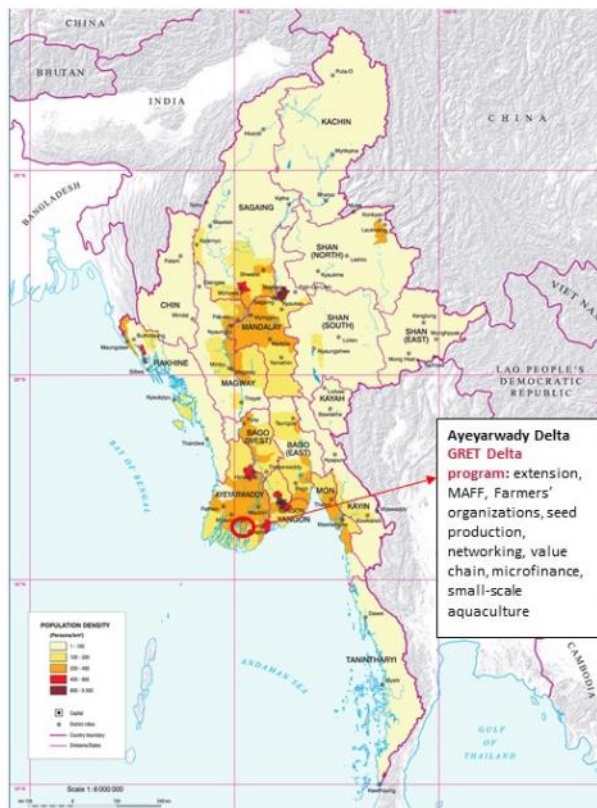
→ Aspects abordés dans la typologie des exploitations agricoles, problématiques de sécurité alimentaire, orientation sur les exploitations familiales, caractérisation des organisations socio-professionnelles.

Pour aller plus loin :

⇒ Fonds documentaire : [Agrisud_3-Diagnostic_Madagascar-Itasy.pdf](#)



Système Participatif de Garantie et production de semences de riz de qualité - Birmanie



2

DEFINITION

- Les SPG sont des systèmes d'assurance qualité ancrés localement qui certifient les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés (IFOAM)
- Ils sont construits sur la confiance, les réseaux de proximité et l'échange de connaissances.
- Ils mettent l'accent sur la participation des parties prenantes, y compris les producteurs et les consommateurs
- C'est un processus de certification opérant en dehors du cadre de tiers.

Participation

Les principaux intervenants sont engagés dans la conception initiale et le fonctionnement des SPG, dans la prise de décision, dans un processus d'apprentissage continu.

Vision partagée

Les principales parties prenantes soutiennent collectivement les principes de base que le SPG cherche à atteindre. Ces principes guident les normes de production, ainsi que les règles de fonctionnement.

Transparence

Tous les intervenants sont conscients de comment le système de garantie fonctionne pour inclure les normes, les processus et le système de prise de décision. L'information est partagée entre les membres.

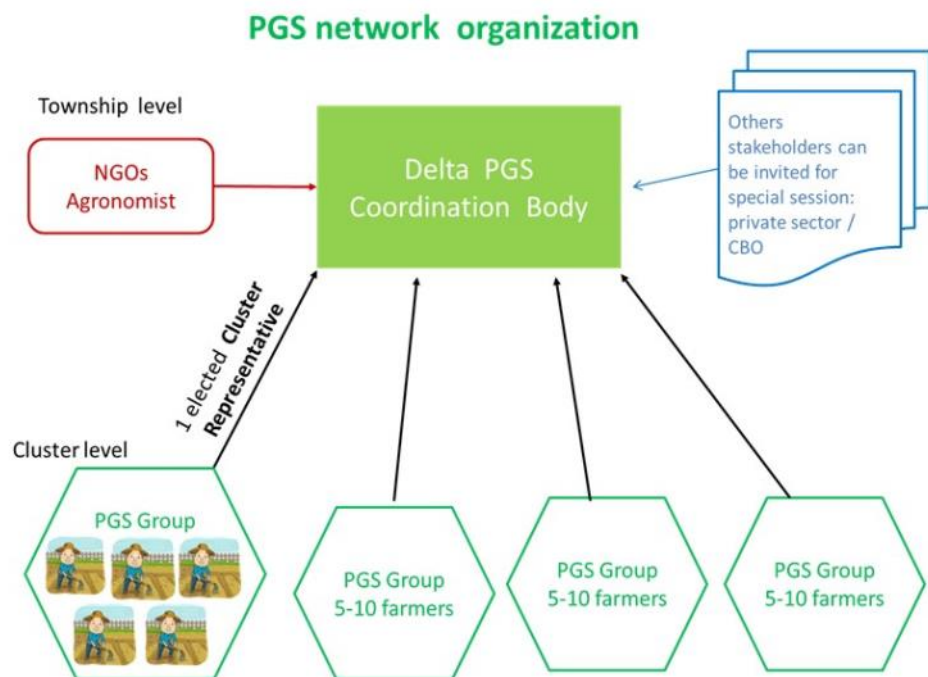
Horizontalité

Les SPG sont destinés à être non-hiérarchiques. Ce sont des structures démocratiques avec partage des responsabilités.

Confiance

Les SPG s'appuient sur la confiance mutuelle entre producteurs qui se doivent d'être crédibles vis-à-vis des tiers

ORGANISATION DU RESEAU SPG



- Producteurs individuels au niveau du village (58)
- Groupe SPG au niveau du Cluster
 - 5 à 10 producteurs de semences proches les uns des autres. Actuellement 11 groupes actifs
- Instance de coordination au niveau du Township
 - Est composée de 16 membres (11 représentants des clusters et 5 agronomes)
 - Garantit les standards de production de semences
 - Gère la certification
 - Supervise les ventes
 - Gère le réseau



AVIS DES ACHETEURS SUR LES SEMENCES DE QUALITE

- Croissance des plantes uniformes
- Meilleur tallage (12 à 15 brins)
- Bon peuplement végétal et vigoureux
- Beaux panicules, bien rempli de grains
- Bonne couleur du grain et de la teneur en humidité
- Bon poids de la graine
- Exempt de parasites et maladies
- Sans mélanges, sans grains rouges
- Meilleurs rendements
- Prix de vente élevé

PERSPECTIVES

- 70 tonnes de semences issues des PGS ont été produites en 2015 (récolte 2016 en cours)
- Les 600 paysans acheteurs de semences de qualité (SQ) souhaitent en majorité produire et vendre des semences à leurs voisins
- Cela aura un impact positif sur la dynamique locale de production et un effet démultiplicateur indéniable car la demande est très forte
- La démarche est crédible auprès des instances gouvernementales qui sont impliquées dans le suivi du processus

Questions / réponses d'éclaircissement :

A quelle vitesse le nombre de producteur de semences augmente-t-il ?

→ **Tendance à l'intérêt pour ce type de système d'où une demande exponentielle.**

Si la Birmanie reprend sa 1ère place de producteur ne va-t-elle pas dépasser la Thaïlande en termes de production ?

→ **La production birmane ne jouera pas en termes de quantité et d'organisation mais plutôt sur des questions de qualité.**

Quels acteurs ?

→ **Représentants du département de la recherche et de l'agriculture, riziculteurs mais pas les consommateurs.**

Quelle prise en compte des aspects sociaux dans le diagnostic ?

→ **Aspects abordés dans la typologie des exploitations agricoles, problématiques de sécurité alimentaire, orientation sur les exploitations familiales, caractérisation des organisations socio-professionnelles.**

Pour aller plus loin :

⇒ *GRET-WHH_2013_Delta seed production study.pdf*

⇒ *Guide méthodologique sur le SPG : GRET-WHH_2016_Delta PGS manual.pdf*

⇒ *IFOAM_Guide PGS.pdf*

Filières d'approvisionnement de proximité

La démarche reflète une volonté de renforcer le développement local durable. Les enjeux sont:

- Économiques ⇒ dynamisation des activités locales de production agricole ; sécurisation de débouchés pour les exploitations agricoles familiales à proximité des villages de vacances ;
- Environnementaux ⇒ promotion de produits issus de pratiques respectueuses de l'environnement ; priorité donnée aux circuits courts ; maintien de la biodiversité locale ;
- Sociaux ⇒ qualité sanitaire des produits issus de l'agroécologie ; création de liens avec les populations dans l'environnement proche des villages ; contribution au maintien et à la revalorisation des métiers de l'agriculture.

Le village de Cap Skirring, identifié pour mettre en œuvre cette démarche, est situé à l'extrémité sud-ouest du Sénégal, en Basse Casamance (Département d'Oussouye, Arrondissement de Kabrousse, Commune Rurale de Diembéring).



Système participatif de garantie

Le village du Club Med de Cap Skirring, au Sénégal, est un des villages identifiés pour la mise en œuvre de cette démarche.

Le protocole d'achat, élaboré de manière participative avec les services Achat et Economat du village, les responsables cuisine et les maraîchères de la Communauté Rurale de Diembéring impliquées dans le projet, est basé sur les logiques des **systèmes participatifs de garantie** (certification des produits).

Il vise à garantir la durabilité des filières par la préservation des intérêts de chacune des parties prenantes : respect du cahier des charges par les maraîchères ; prise en compte des critères de préférences d'achat par le village et respect des engagements.



Les maraîchères de 4 jardins sont intégrées à la démarche : jardins d'Etama et de Houdiabousse à Diembéring, jardin de Boucotte Wolof à Boucotte et jardin de Kadiakaye à Kabrousse.

Cahier des charges « production »

Dans le cadre de la mise en place et du développement de filières durables de vente avec le village de Cap Skiring, les maraîchères des 4 jardins s'engagent à appliquer les principes d'une agriculture écologique par la mise en œuvre de bonnes pratiques.



Traçement naturel à base de Neem

Ressources naturelles productives	Principes pour une agriculture durable	Pratiques mises en œuvre dans les jardins maraîchers
SOL	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration et maintien de la fertilité sur une base organique Protection des sols contre les agressions climatiques et pour le maintien des micro-organismes 	<ul style="list-style-type: none"> Apport de fumier recyclé ou de compost solide Associations de cultures Successions de cultures Emboçage des jardins
EAU	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de la ressource de manière raisonnée Conservation de l'humidité du milieu pour une réduction des apports en saison sèche Préservation de la qualité des eaux 	<ul style="list-style-type: none"> Dosages appropriés aux besoins des plantes cultivées Façonnage des planches en butte ou en casier selon les saisons (et billonnage) Apport de matière organique pour améliorer la capacité de rétention en eau des sols Associations et successions de cultures pour limiter les pertes par évaporation Utilisation de produits biodégradables (naturels) pour les traitements phytosanitaires
BIODIVERSITE	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation des espèces et variétés cultivées au milieu Promotion des synergies entre espèces cultivées et entre production végétale et animale Promotion d'itinéraires techniques adaptés aux besoins des plantes et respectueux de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Culture de semences et de plants adaptés Associations culturelles Biofertilisant liquide Lutte intégrée avec recours en priorité aux produits phytosanitaires naturels Pépinières sur table

Cahier des charges « achat »

Dans le cadre de la mise en place et du développement de filières durables d'approvisionnement de proximité, le village de Cap Skiring du Club Med s'engage à appliquer des critères de préférence d'achat.

Critères de préférence d'achat	Principes	Actions
QUALITE	<ul style="list-style-type: none"> Avantage donné aux produits issus d'une agriculture durable (agroécologie) 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la qualité dans la négociation des prix avec les maraîchères qui respectent le cahier des charges « production » tel que présenté dans le présent protocole
PROXIMITE (économie locale)	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation des productions des jardins situés dans la zone d'implantation du village 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de circuits courts avec les maraîchères des jardins d'Etama, Houdiabousse, Boucotte, Kadiakaye Référence pour la négociations des prix : marché de Cap Skiring
SAISONNALITE	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation des produits de saison 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en valeur dans les recettes proposées et sur les buffets des produits de saison
TRAÇABILITE	<ul style="list-style-type: none"> Avantage donné aux produits dont l'origine est connue (lieu de production, circuit d'acheminement) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'actions de communication autour des produits des maraîchères (chevalets buffets, expositions, excursions, livres)



Présentation au sein du village



Mise en œuvre et engagements

1 - En amont de la saison touristique

- ⇒ Elaboration du tableau prévisionnel de production et de la grille tarifaire (date d'arrivée en production, types de produits, quantités, prix) :
- ⇒ Documents communiqués aux services Achat et Economat du Club Med par l'équipe d'encadrement des maraîchères. Les négociations engagées doivent être abouties avant l'ouverture du village de Cap Skirring (validation des documents).
- ⇒ Sur la base des documents échangés, réunion de cadrage avec les interlocuteurs pour préparer la saison :
 - Equipe d'encadrement
 - Représentantes des femmes exploitantes des différents jardins
 - Village de Cap Skirring (économe et acheteur)

A noter :

- > La définition des prix vise à permettre aux femmes de tirer un juste revenu de leur production en raisonnant légume par légume. Cette phase est donc importante pour l'identification des légumes qui seront produits, compte tenu du coût de revient pour les femmes et du prix d'achat que le Club Med peut consentir.
- > Les quantités nécessaires au village du Club Med sont données afin de faciliter l'organisation des femmes en termes de répartition et de planification des cultures, sachant que le Club Med ne peut pas s'ingérer dans la planification effective des femmes, que les quantités produites restent soumises aux éventuels aléas de production et les quantités nécessaires varient en fonction du taux de remplissage du village.

Mise en œuvre et engagements

2 - Pendant la saison touristique

- ⇒ Achat, réception des produits et règlement
 - 1 proposition hebdomadaire, 1 à 2 commandes par semaine
 - Délai de préparation des commandes de 24H minimum
 - La préférence d'achat est donnée aux produits issus de la récolte des femmes à la condition que la qualité des produits présentés soit conforme à la qualité demandée
 - La conformité de la livraison par rapport à la Commande est effectuée au village (types de produits, pesée/quantité, qualité)
 - Paiement sous 30 jours
- ⇒ Communication indispensable pour donner de la valeur aux produits des femmes et à la démarche :
 - Communication au restaurant : axée sur les produits avec une table présentant les produits et les chevalets avec un petit texte d'accompagnement
 - Communication à travers la vente d'un livre-recettes
 - Communication à travers l'organisation d'excursions sur les jardins

Mise en œuvre et engagements



3 - En fin de saison touristique

- ⇒ Bilan de la saison faite avec les mêmes interlocuteurs que lors de la réunion de cadrage de début de saison... celle-ci permettra de préparer la réunion de cadrage de la saison suivante.
- ⇒ Bilan des achats réalisés auprès des femmes (montant d'achats de légumes, satisfaction des clients, nombre de femmes intégrées à la démarche, satisfaction des maraîchères...) transmis aux parties prenantes de l'Action.



Questions / réponses d'éclaircissement :

Connection avec les collectivités ? Quelle place, rôle ? Comment s'insèrent ces projets dans la planification territoriale ?

→ **A l'échelle communale. Soutenu par le président de la commune.**

Les organisations des femmes sont-elles assez fortes pour conduire une négociation équitable avec le Club Med ?

→ **Le renforcement est progressif en lien avec la maîtrise des outils (dont ceux du SPG). Les groupements de femmes viennent d'ouvrir leur propre compte en banque pour traiter directement les questions de paiement avec le Club Med.**

Comment les maraîchères font-elles pour définir les prix (80% production va au marché local) avec le Club Med sachant que le marché local doit être moins cher ?

→ **Le marché local est cher pour certains produits et à certaines saisons (importations de Dakar et du Maroc). Il a fallu convaincre les femmes de vendre parfois moins cher au Club Med.**

→ **Flottement la 1 et 2ème année sur la question des prix. Conseil de gestion réalisé avec les femmes sur le niveau et l'élaboration des prix de revient. Réalisation de bilans annuels pour analyser les intérêts partagés entre les maraîchères et le village du Club Med.**

Pour aller plus loin :

⇒ **Fonds documentaire : Protocole-achat_Cap Skirring-2015**

Analyse transversale

Sur l'ensemble des illustrations de cette première partie, un travail d'analyse collective a été réalisé. Il permet de sortir des cas et d'en extraire des enseignements et recommandations, sur la base de l'intérêt de ces démarches et outils, de leurs limites, et d'en dégager les points d'attention indispensable à la réussite de leur utilisation.

Intérêt des démarches et outils proposés

Diagnostic

- ⇒ Outil territorial de développement multi-utilisateurs
- ⇒ Format très visuel et accessible à tous malgré la complexité

Système Participatif de Garantie

- ⇒ Valeur du SPG dépasse la valeur contractuelle
- ⇒ Adapté à la valorisation de productions agro-écologiques
- ⇒ Les producteurs prennent un certain poids
- ⇒ Permet une sécurisation des débouchés

Transversal

- ⇒ Contribue à la structuration des acteurs : liens entre réseaux de compétences des paysans et mise en place des SPG
- ⇒ Une forme de réseautage informel se crée

Limites et contraintes des démarches et outils proposés

Diagnostic

- ⇒ Problème de la pérennisation des systèmes d'information et des étapes d'actualisation nécessaires (lourd pour une réactualisation régulière)
- ⇒ Coût élevé de la réalisation du diagnostic et difficile à faire financer
- ⇒ Instabilité institutionnelle (collectivités, services déconcentrés de l'Etat)
- ⇒ Mise en cohérence avec la planification territoriale : problème de concordance d'échelles (territoire du diagnostic n'est pas forcément le même que le territoire de l'action)

Système Participatif de Garantie

- ⇒ Contrôle des dérapages possible

Recommandations et points d'attention à la mise en œuvre

Diagnostic

- ⇒ Nécessite une approche approfondie systématique, et un travail sur la durée
- ⇒ Nécessite de prévoir les budgets dans le montage des projets
- ⇒ Améliore les circuits de production et de distribution : contre les risques de la saturation du marché
- ⇒ Importance de la capitalisation et de la continuité de l'équipe : même équipe pour le diagnostic et la mise en œuvre du projet
- ⇒ Attention à ne pas exclure les producteurs analphabètes


Système Participatif de Garantie

- ⇒ A construire sur la base de réseaux de compétences et d'organisations professionnelles
- ⇒ La participation doit être dans la conception et le contrôle (en intégrant les différentes capacités d'acteurs)

Partie III : Discussion générale

Dans les processus de planification, quels peuvent être les différents niveaux d'implication des collectivités locales ?

Suite au processus de planification territoriale, comment s'assurer de la cohérence de ces plans avec l'offre de développement ?



Le travail engagé sur le terrain en collaboration avec les collectivités locales permet l'émergence d'une planification et d'une gestion concertées à l'échelle des territoires. Les différents outils et démarches présentés ont le mérite de repositionner les collectivités et les autres acteurs du territoire au centre de ces processus de planification, les ONG et collectivités du Nord se positionnant en accompagnant. Mais au delà du constat de la pertinence et des limites de ces démarches, certaines questions méritent d'être approfondies.

Dans les processus de planification, quels peuvent être les différents niveaux d'implication des collectivités locales ?

Plusieurs pistes émergent en réponse à cette question : les collectivités locales peuvent planifier et mettre en œuvre des opérations sur leur territoire, et en tant que maîtres d'ouvrage suivre et évaluer ce qui est mis en œuvre par d'autres dans leur territoire. Cela peut se décliner à l'échelle villageoise, communale ou régionale.

Globalement, concernant les processus de planification et de mise en œuvre des actions, la collectivité doit avoir un mandat établi et construire et structurer son plan d'action de manière participative. En effet, l'enjeu le plus important à ce niveau reste la capacité à s'assurer de la coopération de tous les acteurs du territoire. L'apport d'un renforcement des compétences et des ressources (appui technique, aide à l'organisation, appui financier) peut permettre de palier aux faiblesses des collectivités en matière de moyens et de capacités. Pour beaucoup d'entre elles, l'appui extérieur est donc indispensable, ce qui conditionne en partie le développement territorial durable à l'accompagnement extérieur. Mais certaines d'entre elles préfèrent déléguer que de s'investir directement dans les activités de planification et mise en œuvre des activités de développement. Concernant les aspects de suivi et d'évaluation, la collectivité peut rencontrer plusieurs difficultés, en particulier si ce n'est pas elle qui a mis en œuvre le plan d'action. Rester connecté au déroulement de l'action est en effet indispensable pour pouvoir émettre un point de vue sur ce déroulement. Une autre difficulté réside dans l'incapacité fréquente des collectivités à actualiser le plan de développement ou à l'ajuster aux contraintes rencontrées localement. Le travail d'évaluation ne sera dans ce cas pas suivi d'effets, ce qui le rend peu intéressant dans la dynamique territoriale, la capacité à se projeter sur le long terme étant aussi un critère essentiel à la réussite d'un tel processus.

Dans le cadre d'un accompagnement et d'un investissement auprès des collectivités au Sud, la question du turn-over des élus mais aussi des services techniques est un vrai problème. Une dynamique de développement dans le cadre d'un projet, qui a accompagné la collectivité pendant 5 ou 6 ans, peut retomber aux élections suivantes lors du changement des représentants de la collectivité. Cela est d'autant plus vrai quand les services techniques sont eux aussi remplacés. Il est alors difficile d'investir sur le long terme. Si l'implication des populations a bien été effective, ce seront elles qui pourront être force de proposition citoyenne sur les démarches à suivre.

Suite au processus de planification territoriale, comment s'assurer de la cohérence de ces plans avec l'offre de développement ?

L'offre dans l'aide au développement est définie par les Etats et les bailleurs de fonds, à des échelles macro. C'est là-dessus que sont bâtis les appels à projet et les budgets pour les ONG. Cette offre n'est en effet jamais complètement libre : elle est toujours orientée, même si la société civile peut être consultée et avoir un rôle de levier et d'orientation à jouer. La question se pose donc de la possibilité de faire coïncider cette offre, parfois déconnectée des réalités, des spécificités et des priorités locales, avec les plans d'actions élaborés par les collectivités locales. Les possibilités de dialogue entre ces deux échelles sont donc à explorer. Globalement, plus l'offre est large, plus les demandes émanant du terrain pourront être couvertes.

La demande au niveau des collectivités n'est quant à elle pas toujours une évidence. La traduction des besoins en une demande claire et partagée est une première étape que la collectivité et ses partenaires doivent réussir. Les approches territoriales proposées dans ce document permettent d'aider à ce travail de traduction. La hiérarchisation des besoins, le couplage avec une approche sectorielle et la projection sur du court, du moyen ou du long terme sont des phases essentielles à une expression claire des besoins. Sur cette base, la formalisation des besoins en demande structurée et priorisée sera réalisable.

Afin de contribuer à la mise en cohérence de la demande avec l'offre de développement, il est possible d'agir aux deux niveaux : en aidant les collectivités à produire une demande explicite, qui se positionne dans un cadre de développement plus large, et en sensibilisant et en faisant un travail de plaidoyer, auprès des bailleurs visés. L'instauration de ce dialogue est cependant conditionné par différents aspects : le temps consacré, la disponibilité des différents acteurs, la capacité des interlocuteurs de terrain à porter la réflexion (d'où l'importance du renforcement de capacités), la sensibilisation sur les grands enjeux (aussi bien les bailleurs que les ONG et collectivités)... Enfin, le niveau de décentralisation effective va aussi influencer sur la capacité et la facilité à dialoguer des collectivités locales. Quoi qu'il en soit, le rôle des organisations de la société civile dans cette démarche de dialogue, peut être essentiel pour ouvrir les portes nécessaires et permettre le partage sur ces questions d'orientation du développement. Elles sont en effet au contact d'une diversité de terrains et ont entre autres missions de faire remonter ces voix vers les bailleurs et institutions nationales et internationales.